

Agent d'entretien des cimetières

État civil - Cimetières

Cadre statutaire et Organigramme

Catégorie	C	Filière	Technique	Groupe IFSE	C3
Cadre d'emplois					
Grade(s)	Tous grades du cadre d'emplois des Adjoints Techniques				
N+1 / N+2	Responsable équipe cimetières / Responsable État-civil				
Encadrement	Non	NBI	Non		

Mission générale

Assure l'entretien général des 4 cimetières communaux et de leurs sépultures.

Activités

1	Assurer l'entretien général des cimetières communaux	50 %
2	Superviser inhumations et travaux sur sépultures réalisés par des entreprises extérieures	20 %
3	Procéder à diverses opérations cinéraires	18 %
4	Effectuer de menus travaux	12 %
5		%
6		%

Modalités d'exercice

Cycle de travail	Hebdomadaire de 37h15 sur 4,5 jours
Horaires	7h45-12h et 13h-17h du lundi au jeudi ; 7h45-12h le vendredi
Contraintes	Opérations cinéraires ou surveillance d'inhumation en dehors des heures de service et le samedi. Travail en extérieur.
Possibilité télétravail	Non

Relations fonctionnelles (internes et externes)

Internes	Agents du service Etat Civil . Équipes des Services techniques et Environnement en régie.
Externes	Familles, Pompes funèbres Entreprises spécialisées dans les travaux et monuments funéraires.

Moyens mis à disposition

Locaux	Local commun à l'équipe, aux ateliers municipaux
Informatique / téléphonie	Poste informatique commun / téléphone individuel
Equipements de protection	Chaussures de protection, gants et vêtements de travail
Véhicule	Véhicule de service
Autres	Outillage adapté aux missions

Exposition aux Risques

Physiques	Risques routiers
Chimiques	
Mécaniques	Brûlures, coupures Troubles musculosquelettiques, fatigue posturale
Psychologiques	Travail en lien avec des familles en deuil. Ouverture de sépultures.

Savoirs généraux requis

Formation initiale, diplômes	---
Expérience souhaitée	Expérience d'entretien d'espaces verts
Connaissances théoriques	Techniques et outils relatifs à l'entretien d'espaces verts
	Techniques et outils relatifs aux petits travaux de maçonnerie, de menuiserie et de peinture
	Principes fondamentaux de la législation funéraire
	Postures d'accueil et d'accompagnement des familles endeuillées

Détails des savoirs faire et résultats attendus par activité

Assurer l'entretien général des cimetières communaux

Veiller à l'état de propreté des cimetières, des leurs allées et abords

Veiller à la bonne tenue des sépultures (état des dalles, repérer de fissures, éclats, affaissement...)

Assurer le désherbage, la tonte, l'entretien des haies, le ramassage des feuilles, les plantations

Entretenir les sanitaires

Assurer la gestion et l'évacuation des déchets

Supervision des inhumations et travaux sur sépultures réalisés par des entreprises extérieures

Veiller au respect des sépultures et des défunts

Veiller à la réalisation des travaux et opérations funéraires dans les règles de l'art

Assurer le respect du règlement intérieur des cimetières

Identifier la nécessité des travaux sur sépultures ou des opérations funéraires

Activité 3

Procéder à l'ouverture et à la fermeture des cavurnes et colombariums afin d'y inhumer des urnes

Disperser les cendres dans le jardin du souvenir

Assurer le portage et la mise en place des fleurs, couronnes et plaques

Activité 4

Effectuer de petits travaux de maçonnerie, de menuiserie et de peinture

Nettoyer et entretenir les monuments funéraires à la demande des familles